AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 16 février 1849

# Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 16 février 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

#### Les relations du document

#### **Collection Correspondant.e.s**

<u>Langlois, Charles Ernest (1812-1881)</u> est cité(e) dans cette lettre <u>Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)</u> est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation1 p. (301)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

# Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 16 février 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26895

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

#### **Présentation**

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction16 février 1849
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireOudin-Leclère, Louis (1803-1885)
Lieu de destinationVervins (Aisne)

## **Description**

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon. Godin signale à Oudin-Leclère qu'il n'a pas reçu les pièces de son procès et l'informe que Langlois les attend impatiemment. Il reproche à Oudin-Leclère la lenteur de la procédure.

#### Mots-clés

Brevets d'invention, Contrefaçon, Critiques, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)
Personnes citées

Langlois, Charles Ernest (1812-1881)

# Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomLanglois, Charles Ernest (1812-1881) GenreHomme Pays d'origineFrance ActivitéDroit/Justice

BiographieAvocat français né vers 1813 à Paris et décédé en 1881 à Laon (Aisne). Avocat à Laon au milieu du XIXe siècle et bâtonnier de l'ordre des avocats de Laon.

NomOudin-Leclère, Louis (1803-1885)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéDroit/Justice

BiographieAvocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 19/09/2025

18h19 Versins Monsium festivir 16 pe mai pas enure her de dous aucus des pieus promises Me Langlais in son at mieret quit attend are impatine alles que rous very la comette vous voyes que pe suis toujours contraint de vous cappele les misiralites lenturs de atte affaire se sotre action est impuissante contre le maurais soulvir du trébanal de le mue il me voit plus être impossibile in faire marcher a prous Eaudefrin Gourannen Mond repries le puile dant vous me amandey le pris est in the 10 mais d' vous men demana, plusiures a lavenir pe vous force une remise dur ce pien d'environ 15 % mais pour atte presence pe me quis le faire maintenans pourant vous anxieres amos marchani puer une vinte i authi pur dimportane Monsiour ormiere fu. ge viens vous remettres fin cindessus a la de 16 que je do ni expedicas signet rense que dons la Dimandez sans porte a rotir a cause de la difference De prime ge vous l'ai expedie avec porte mais ge Nous perai le franco de remise go n'en fais plus d'autre allender quells sont beaucoup plus commodes ainsi ge dis pose sur dous de for 84 au 15 mars pour sobe de compte seullez en presure note ay de. m